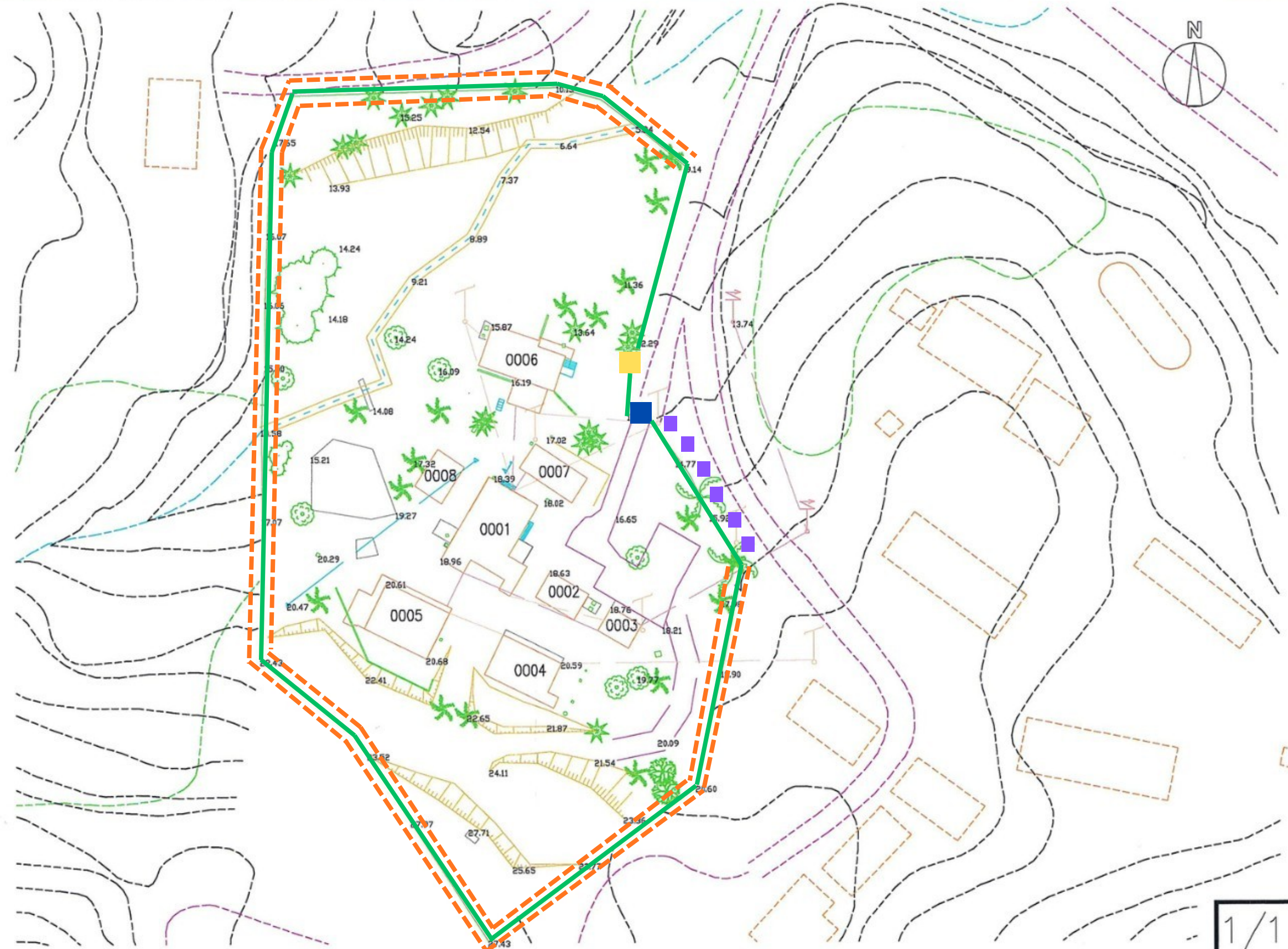


DIRECTION DES TRAVAUX
DE NOUMEA
BP 20
98 842 NOUMEA CEDEX

GENDARMERIE DE POUEBO

Mise à jour :

ECHELLE : 1 / 750

[illegible]

ANNEXE 6 : CASERNE DE POUEBO

Légende :



Dépose :

- Concertina

Pose :

- Concertina conformément à l’article 4.1.4 alinéa a) du cctp



Portail et portillon

Dépose :

- Barbelé, concertina et balovets

Pose :

- Dispositif alternatif conformément à l’article 4.1.4 alinéa b) du cctp
- Concertina, barbelé et bavolets conformément à l’article 4.1.4 alinéa a) du cctp
- Serrure conformément à l’article 4.2.3 du cctp



Portail

Dépose :

- Portail

Pose :

- Portail non motorisé, conformément à l’article 4.2 du cctp
- Concertina, barbelé et bavolets, conformément à l’article 4.1.4 alinéa a) du cctp
- Dispositif alternatif conformément à l’article 4.1.4 alinéa b) du cctp



Espace vert :

- Conformément à l’article 4.4 du cctp



Pose :